

Service Aménagement durable  
Affaire suivie par : Baptiste DANIEL  
Responsable du pôle Aménagement durable  
et Prospective Territoriale  
Tél : 01.60.92.81.05  
Courriel : [baptiste.daniel@mairie-orsay.fr](mailto:baptiste.daniel@mairie-orsay.fr)

ASEOR  
Lionel CHAMPETIER  
24 rue Christine  
91400 ORSAY

Orsay, le 19 OCT 2016

Objet : Votre courrier du 30 septembre 2016

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 30 septembre 2016, vous interpellez Monsieur le Maire d'Orsay à propos d'un défaut de concertation, dans le cadre de l'élaboration du PLU, qui aurait frappé tout particulièrement votre association.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait qu'en matière de démocratie participative nous ne pratiquons ni privilège ni exclusion. Ainsi outre les moments de présentation et d'échanges (réunions publiques et conseils de quartier), vous avez été invité les 13 octobre 2015 et 26 janvier 2016 pour faire valoir votre avis, au même titre que l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement urbain de notre commune.

A ma connaissance, ni les services de la ville, ni moi-même n'avons jamais refusé un rendez-vous que vous auriez pu solliciter.

En revanche, si vous attendiez de notre part une co-élaboration prenant en compte les compétences spécifiques que vous revendiquez comme étant les vôtres et celles de votre association, je ne puis accéder à une demande qui vous accorderait une reconnaissance particulière que je ne saurais justifier vis-à-vis d'autres acteurs tout aussi impliqués que vous.

Si votre argument consistait à soutenir que l'ASEOR est la seule association impliquée dans la « sauvegarde de l'environnement » à Orsay. Permettez tout d'abord de vous faire remarquer que de nouvelles associations s'investissent sur cette thématique. Permettez-moi également d'émettre des doutes quant à la réalité de vos intentions tant une approche caricaturale de notre projet imprègne l'ensemble de vos propos, qui semblent être plus au service d'une stratégie politique qu'à celui, désintéressé, de la défense de notre qualité de vie.

Car enfin, jamais PLU orcéen n'aura été plus volontaire et protecteur au service de la préservation de notre patrimoine paysager et architectural que celui que nous présentons à l'enquête publique. Mais cette volonté ne peut se concevoir sans une démarche qui aille de l'avant portant notre ville dans la dynamique d'une commune en mouvement au sein d'un territoire d'avenir.

Je reste à votre disposition pour vous entendre au cours d'un rendez-vous que vous voudrez me proposer.

Restant à votre entière disposition, recevez, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.



Pierre BERTLAUX  
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme  
et de l'aménagement durable